

CCAS : REPAS DES AÎNÉS

Toutes les personnes fêtant leurs 70 printemps (et plus) au cours de l'année 2022 sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS en téléphonant au 02 40 56 04 91 ou en remplissant le coupon ci-dessous. Vous pourrez ainsi participer au repas des aînés qui aura lieu **le 30 novembre à partir de 12h** ou si vous préférez, recevoir un colis en fin d'année.

Vous pouvez d'ores et déjà nous faire connaître votre choix à l'aide du coupon ci-dessous.



Coupon-réponse à retourner en mairie avant le 15 octobre

M. Mme.

Date de naissance : M. Mme.

Adresse

Tél.

Je choisis le repas avec ou sans transport

OU

Je choisis le colis porté à domicile en fin d'année

ET

Je suis un conjoint de moins de 70 ans et souhaite participer au repas moyennant une participation de 10 € payable par chèque uniquement au plus tard le jour du repas.



www.malville.fr

ATTENTION ! L'attribution des colis en fin d'année n'étant plus automatique, vous devez impérativement remplir le coupon et le remettre en Mairie avant le 15 octobre.